



N°73

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

JUIN :: JUILLET :: AOÛT 2024

P07

Nouvelle zone bleue



P12-13

Dossier :
les animateurs
de la commune



P21

Nouvelle saison de
l'Espace Agora



saint-ismier.fr



**Fin des travaux de rénovation
de la salle du Rozat**



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(le mardi jusqu'à 18h30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33

> Lundi de 14h à 17h.

> Mercredi et vendredi de 9h à 12h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10h à 12h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

> Samedi de 10h à 12h30.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (SAUR): 04 57 38 50 09

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h

de la société Véolia: 04 76 61 39 34

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9h à 12h, sur RDV au 04 76 52 52 25 ou michele.quille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7j/7j de 8h30 à 17h45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Dates des vacances scolaires

Vacances d'été :

fin des cours le samedi 6 juillet (le départ en vacances a lieu après la classe du jour indiqué).

Rentrée scolaire 2024-2025 : lundi 2 septembre 2024.

Ouverture des accueils de loisirs

Durant les vacances :

le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeunes pour les 11-17 ans seront ouverts du lundi au vendredi du 8 juillet au vendredi 30 août sauf fermeture du samedi 3 au dimanche 18 août.

Les programmes d'activités et les dates d'inscriptions en ligne seront disponibles début juin sur le site internet de la mairie, rubrique

Jeunesse renseignements auprès du service EJS :

loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr

et par téléphone au 04 76 52 93 69.

État civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

• **Madame Marylise MARCHENAY et Monsieur Guillaume DEIMERLY**
mariés le 02 mars 2024

• **Madame Agathe JULLIEN et Monsieur Théophile CATELOT**
mariés le 26 avril 2024

• **Madame Claire-Marie NOËL et Monsieur Jérémy DUMONT**
mariés le 27 avril 2024

• **Madame Hortense DOUILLET et Monsieur Marc CRACOWSKI**
mariés le 27 avril 2024

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

• **Léandre BERTHO**
né le 15 mars 2024

• **Charlie BERTHOLIER**
née le 22 mars 2024

• **Liv SÉCHAUD**
née le 24 mars 2024

• **Victoire DUBOIS DARDEL**
née le 25 mars

• **Théo FIORESE**
né le 28 mars 2024

• **Rose CHABERT**
née le 04 avril 2024

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

• **Monsieur Jean-Louis IMBAULT-HUART**
décédé le 31 janvier 2024 - 83 ans

• **Madame Claude LEHMANN**
décédée le 08 février 2024 - 70 ans

• **Monsieur Jean-François PORRET**
décédé le 16 février 2024 - 78 ans

• **Madame Suzanne RUFFIER**
décédée le 19 février 2024 - 78 ans

• **Monsieur André PICARD**
décédé le 17 mars 2024 - 102 ans

• **Madame Madeleine RENDOUYÉ**
décédée le 01 avril 2024 - 97 ans



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

L'inventivité des maires, un prérequis en 2024



« Freiner la spéculation foncière et promouvoir un développement urbain raisonnable, respectueux de notre cadre de vie pour une commune qui doit évoluer mais rester à taille humaine et conserver son esprit village, est plus que jamais ma priorité politique.

Parallèlement, par les lois pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), et Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), l'État nous somme, à grand renfort d'amendes financières d'accroître le parc social à marche forcée afin que nous prenions au plus vite toute notre part dans la construction de logements à loyers modérés sans pour autant disposer des surfaces et des moyens nécessaires.

Face à cette équation politique, la communauté de communes « Le Grésivaudan » et notre commune doivent savoir entretenir un dialogue complice afin de pouvoir relever ensemble le défi de l'habitat pour être en capacité d'accueillir de nouveaux habitants sur le territoire et accompagner le développement économique. C'est le sens du Programme Local de l'Habitat (PLH) voté par la communauté de communes et approuvé par votre conseil municipal le 22 mai 2024.

Dès 2020, nous avons anticipé cet objectif en engageant selon notre promesse électorale, une révision du Plan Local d'Urbanisme de 2012 (PLU) afin de pouvoir réaliser notre programme politique qui comprenait le développement de la zone économique ISIPARC 2, le déplacement de l'école de la Poulatière aux Plantées, et la construction d'un nouveau quartier à haute valeur environnementale aux Grandes Vignes...

Cependant, les décrets d'application publiés en 2023 de la loi Zéro Artificialisation Nette, dite loi ZAN créée dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, viennent, a posteriori, ruiner le travail engagé en 2020, et nous enferment dans des injonctions paradoxales en nous interdisant de consommer tout le foncier dont nous aurions besoin pour réaliser notre programme électoral...

Faute de pouvoir bénéficier des tours de passe-passe d'un magicien pour résoudre cette équation, je souhaite échanger autour de cette situation et en débattre avec chacune et chacun des Ismériens, dès la rentrée d'automne dans une grande réunion publique à l'Espace AGORA le 17 septembre à 19h00 et ensuite, au sein de chacun des Conseils de quartier, ceci afin d'établir un programme recevable aux yeux de l'État mais respectueux de notre volonté de conserver un esprit village.

En l'attente de ces rencontres qui devraient nous permettre de partager l'information liée à cette réalité complexe et d'envisager avec inventivité une suite raisonnable à nos efforts, je souhaite un bel été à tous ! »

Je souhaite échanger autour de cette situation et en débattre avec chacune et chacun des Ismériens, dès la rentrée d'automne dans une grande réunion publique à l'Espace AGORA le 17 septembre.

Bonnes vacances !



SOMMAIRE

- P04 - P05 • INSTANTS VOLÉS
- P06 - P07 • ACTUALITÉS
- P08 • ASSOCIATION
- P09 • PETITE ENFANCE
- P10 - P11 • ÉDUCATION

- P12 - P13 • DOSSIER
- P14 • VIE PUBLIQUE
- P15 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- P16 - P17 • SOCIAL

- P18 • PORTRAIT
- P19 - 20 • MÉDIATHÈQUE
- P21 • CULTURE
- P22 - 23 • ANIMATIONS
- P24 • AGENDA



POUR NE PAS OUBLIER...

Cette année, nous commémorons le 79^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, une date qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour rendre hommage aux sacrifices consentis par les soldats et civils, la commune a organisé une cérémonie devant le mémorial Doyen Gosse, la plaque du résistant André Lagier et le monument aux morts. Les enfants de l'école Clos Marchand y ont également participé. La manifestation s'est terminée par une conférence sur René, Jean et Lucienne GOSSE par l'historien François BOULET.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU C.T.M.

Les travaux de construction du nouveau Centre Technique Municipal à l'architecture éco-responsable avancent à un rythme régulier, sans retard.

Symboliquement Monsieur le Maire accompagné de membre de l'équipe municipale, d'élus du SIZOV, d'agents communaux et des différents prestataires a posé la première pierre.

Le projet assure la capacité d'héberger la totalité des ateliers, locaux et matériels nécessaires à l'ensemble des opérations d'entretien réalisées sur la commune.



UNE CONFÉRENCE POUR UN PAS PLUS SÛR

Vous sentez-vous instable à la marche ? Peur de tomber ? Dans le cadre d'une campagne de prévention des chutes, le C.C.A.S. de Saint-Ismier a organisé une conférence sur l'équilibre. Le public concerné a répondu présent et est ressorti très satisfait des réponses apportées ! D'autres rendez-vous thématiques seront proposés dans l'année.



UN ÉQUIPEMENT QUI A DÉJÀ TROUVÉ SON PUBLIC

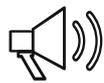
Le City stade situé dans le complexe sportif F.R. Bériot a été inauguré au début du printemps. Ce projet réalisé en collaboration avec les élus, les services municipaux et le Local Jeunes est déjà un succès. La structure vient agrémenter un parc déjà riche en jeux pour enfants.



TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Pendant les vacances de printemps, les adhérents du Local jeunes ont participé à plusieurs animations. Entre autres ils ont assisté à un match de handball entre Chambéry et Montpellier, ont suivi une initiation à la boxe, à l'escrime, au golf et participé à des olympiades intergénérationnelles avec les enfants du centre de loisirs.





Élections

Les élections européennes se dérouleront dimanche 9 juin. L'ensemble des bureaux de vote seront rassemblés à l'Espace Agora et seront ouverts de 8 h à 18 h. ■



Pensez à renouveler vos papiers

Quel que soit votre lieu de résidence, vous êtes libre de réaliser votre demande de passeport ou de carte nationale d'identité dans une mairie habilitée de votre choix. Les plus proches sont : Crolles, Domène, Meylan, Villard-Bonnot et Montbonnot Saint-Martin. Renseignements : passport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne. ■

Fin des travaux

La rénovation de la salle du Rozat est terminée. Les ismériens pourront prochainement découvrir l'ampleur des travaux réalisés. ■

PARTIR L'ESPRIT LIBRE...

Pendant vos vacances, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile durant votre absence au cours de leurs patrouilles quotidiennes grâce au dispositif "Opération Tranquillité Vacances" (OTV).

Si vous partez en congés, n'hésitez pas à signaler votre absence en remplissant la fiche mise à votre disposition à l'accueil de la Mairie, auprès de la Gendarmerie nationale et de la Police municipale ou téléchargeable sur le site de la commune à la rubrique « vie quotidienne – police municipale ».

N'oubliez pas que si vous êtes

témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, vous ne devez pas manifester votre présence mais alerter sans tarder la police en composant le 17 Police-Secours (appel gratuit) ou le numéro de la brigade de gendarmerie : 04 76 52 15 45.

AVANT DE PARTIR

Évitez, dans la mesure du possible, de faire part de votre absence sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram...

Et, surtout, ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pen-

dant les vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités.

Vous avez également la possibilité de faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. ■

SÉCURITÉ ET SOLIDARITÉ : UN DISPOSITIF DOUBLE À SAINT-ISMIER

Depuis 2016, la municipalité s'est dotée du dispositif "Voisins Vigilants et Voisins Solidaires".

VIGILANCE

Afin de lutter contre l'insécurité, les cambriolages en particulier, le volet Vigilance, du dispositif est désigné comme « participation citoyenne » et est chapeauté par la gendarmerie. La majorité des retours d'expérience met en évidence une baisse significative, de 20 % à 40 %, des cambriolages dans les secteurs où ce genre de dispositif est déployé.

Des quartiers de Saint-Ismier ont déjà manifesté leur intérêt pour ce dispositif qui, pour être

appliqué, exige la signature d'un protocole d'engagement entre quartier, mairie, gendarmerie et préfecture.

Attention cependant : si ce concept participe à la sûreté des biens et des personnes et amorce accessoirement un lien social, il ne permet en aucun cas aux participants de se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires.

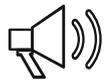
BIENVEILLANCE

Au concept de « voisins vigilants » a été associé celui de « voisins solidaires ». Si le premier volet concerne la sécurité et la protection des biens, le second vise à développer l'en-

traide entre habitants et relève du domaine des affaires sociales à la mairie. Il est tout aussi, voire plus, important car il développe le lien social qui tend à faire défaut, dans nos sociétés contemporaines, particulièrement en direction de nos aînés. ■

i Pour tout renseignement sur "Voisins Vigilants" : pm@saint-ismier.fr ou 06 27 15 52 70

i Pour tout renseignement sur le volet "Voisins solidaires" contactez le CCAS au 04 76 52 52 25.



NOUVELLE ZONE BLEUE !

INFORMATION



Le parking de la place de l'église
et le chemin du Rozat (proche commerces)
sont maintenant en **ZONE BLEUE**



ZONE BLEUE = 2H DE STATIONNEMENT*

* Attention, si vous oubliez votre disque ou dépassez ce temps, vous risquez une amende (35 euros) selon l'article R417-3 du code de la route.

ZONE BLEUE

- Du lundi au vendredi
- De 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00





32 ACTIVITÉS POUR TOUS

Sport-santé, bien-être, loisirs, convivialité sont les maîtres mots qui symbolisent l'**association de Gymnastique Volontaire et de Randonnée de Saint-Ismier (AGV)**.

Le club permet de pratiquer une activité sportive de loisirs, de bien-être, d'améliorer sa condition physique, d'œuvrer pour sa santé... à plusieurs.

Les activités, assurées par des animateurs certifiés attentifs à chacun, sont ouvertes à tous : enfants-adultes-séniors.

Découvrez ici un large éventail de ce qui est proposé de septembre à juin :

Les incontournables : 22 cours en salle dont Gym dynamique, Gym douce, Pilates, Stretching, Body Zen, Équilibre-mémoire, Gym rythmique sportive enfant.

Les indispensables : Marche à Saint-Ismier (douce, active, nordique), ou à proximité : « P'Tite Rando », découverte de la région (journée) en randonnée pédestre ou à raquettes. Les nouvelles : fitstep, marche-douce, taï-chi-chuan. ■



i Informations et inscriptions : <https://gvsaintismier.org>

UN PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS DE CADRES



Cadres seniors bénévoles (C.S.B.) est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leur expérience et leurs disponibilités au service des PME de notre région. Elle s'adresse aux publics suivants :

- aux étudiants, auxquels CSB offre une aide dans la rédaction de CV et lettre de motivation. L'association organise aussi des simulations d'entretien de recrutement ;
- aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi, auxquels des conseillers fournissent un accompagnement personnalisé ;
- aux dirigeants d'entreprise ou d'associations, auxquels CSB apporte l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing,

les ressources humaines etc. La connaissance concrète qu'ils ont des divers types de problèmes d'entreprise et leur disponibilité sont des ressources précieuses ;

- aux porteurs de projets de création ou de reprise, auxquels CSB offre un accompagnement sur mesure pour réussir. Cet accompagnement va de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunit toutes les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.

Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ?

Vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible et ne voulez pas laisser dépérir votre acquis professionnel ?

CSB vous offre une opportunité de rester actif, utile aux jeunes tout en restant libre de choisir vos missions. ■

i Yves ROULET - Tél. : 04 76 04 76 54
e-mail : cadres.seniors.benevoles@gmail.com
Site Internet : www.cadres-seniors-benevoles.com



LA FIN D'ANNÉE À CRECH'NDO



Au sein de la structure petite enfance, le printemps s'est révélé riche en activités et en sorties.

Dans chaque unité

Chez les bébés une journée à thème est prévue chaque mois. En mars, c'est la couleur rouge qui était à l'honneur et a animé l'établissement. Dans cet environnement porteur, chaque bébé évolue à son rythme. Certains découvrent le monde à quatre pattes tandis que d'autres marchent déjà. Une cohésion de groupe se fait sentir en cette nouvelle saison. Les échanges entre les tout-petits, sont riches, ils s'expriment de mieux en mieux et davantage.

Chez les moyens, le printemps a été mis à l'honneur par différentes activités autour des petites bêtes du jardin et des plantes aromatiques.

Chez les grands les sorties habituelles de fin d'année se préparent : sortie au restaurant, visite des écoles, sortie à la ferme. Cette année nous aurons également le plaisir d'accueillir une conteuse dans le cadre du « Festival d'un bout à l'autre », une ferme pédagogique viendra nous rendre visite et une journée sur le thème du sport sera organisée en présence des parents.

Des temps partagés

Comme chaque année, nous avons fait notre chasse aux œufs dans l'unité des moyens et dans l'unité des grands. Ce moment a été partagé

avec le Relais Petite Enfance. Petits et grands ont grandement apprécié de déguster du chocolat.

Et pour la première fois Crech'ndo a participé à « la grande lessive », un projet d'art éphémère intergénérationnel et international. Le thème de cette année était « les bulles ». Les œuvres d'art des enfants ont été exposées dans les cours, formant ainsi une ligne imaginaire.

Création d'un blog Crech'ndo

Une grande nouveauté a vu le jour : désormais les parents peuvent consulter en ligne les photos et vidéos de leur enfant sur un blog. Ceci complète le travail des professionnelles sur l'affichage des photos et permet aux familles de partager la vie de leur enfant à la crèche. ■

i Crech'ndo sera fermé pendant les grandes vacances du lundi 29 juillet au lundi 19 août inclus.





AGIR ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT !



LE LEGTA VOUS INFORME ...

Le mardi 26 mars, deux actions d'envergure ont eu lieu au sein de l'École du Paysage de Grenoble - Saint-Ismier.

La matinée a été consacrée au plan EPA2 : enseigner à produire autrement. Cette action vise à instaurer une démarche globale dans chaque établissement agricole "pour les transitions et l'agroécologie". Elle est fondée sur quatre axes : encourager la parole et les initiatives des apprenants, mobiliser la communauté éducative, valoriser notre exploitation agricole et enfin développer l'animation du territoire. Nos apprenants ont ainsi présenté les actions qu'ils ont mises en œuvre dans ce cadre à l'amphithéâtre de l'établissement. Ils se sont également rendus sur les terrains de la Bâtie pour participer à différents ateliers mêlant biodiversité et maraîchage.

Ces actions permettent de contribuer activement aux transitions alimentaires, agro-écologiques et plus largement à toutes les transitions indispensables pour inventer de nouveaux modèles adaptés à notre territoire.

L'après-midi, fut consacrée à "On peut mieux faire", un projet régional des établissements agricoles d'Auvergne Rhône-Alpes qui consiste à les mettre en défi autour d'une thématique en lien avec la préservation de l'environnement.

Une coopération fructueuse à Saint-Ismier

Les élèves ont relevé le défi numéro deux : organiser une marche à thème "Consommer autrement".

Ils ont accueilli avec plaisir deux partenaires locaux pour l'évènement : une classe de sixième du collège du Grésivaudan, ainsi qu'une

vingtaine de séniors du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Ismier. Cette marche, multigénérationnelle, a été coorganisée avec la classe de première bac technologique Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant (STAV) du lycée.

Huit équipes, composées d'une dizaine de personnes des trois générations (séniors, classe de sixième et classe de seconde générale du lycée), ont ainsi pu marcher dans le parc de l'établissement, coloré de ses teintes printanières et se sensibiliser aux valeurs écologiques. La marche était ponctuée de différents ateliers : écolo quiz, land art, plantations d'aromatiques, création de lessive maison, dégustation de tisanes à base de plantes aromatiques, création d'éponges Ta-washi, dégustation à l'aveugle de produits locaux et bios et produits industriels non bio, création d'épices à base d'épluchures d'oignon et d'ail.

Autant d'ateliers qui ont permis des échanges riches sur des pratiques anciennes ou nouvelles et invitaient à prendre soin de notre planète.

Après trois heures sous un ciel nuageux, la centaine de participants et d'organisateur qui avaient finalement échappé à la pluie a été ravie de partager un verre de jus de pomme de l'exploitation pédagogique du lycée. ■



Informations au 04 76 52 03 63

lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr



UN COMPOSTEUR À L'ÉCOLE CLOS MARCHAND

Janvier 2025 signera l'obligation en France de recycler les déchets organiques. La commune n'a pas attendu et s'organise déjà.

Cette volonté politique de remplir l'objectif a coïncidé avec la demande de la mise en place d'un composteur au sein de l'école Clos Marchand, demande formulée par les élèves délégués lors d'un conseil des délégués animé par la directrice Madame Elen Quennevet.

Un travail collectif s'est alors mis en place, coordonné par le service Enfance Jeunesse de la commune représenté par David Congola, coordinateur du périscolaire à l'école Clos Marchand.

Les maîtres composteurs de la communauté de communes Le Grésivaudan ont réalisé un diagnostic du volume généré par la cantine, formé l'ensemble de l'équipe des animateurs, et installé les composteurs. Ils assureront un suivi régulier.

N'oublions pas le travail de qualité des agents des services techniques de la commune qui ont aménagé un accès facile et sécurisé aux composteurs.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 8 mars dernier. ■



LES OLYMPIADES DES ÉCOLES

En cette année olympique, la commune a souhaité célébrer et promouvoir le sport auprès des plus jeunes.

Dans ce cadre, avec l'aide des équipes enseignantes, les 410 élèves des 3 écoles élémentaires de Saint-Ismier se sont retrouvés le mardi 30 avril dans l'enceinte du stade Bériot pour une journée de défis sportifs.

La journée était animée par les stagiaires B.P.J.E.P.S. (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) du centre de formation de l'ASPTT de Montbonnot Saint-Martin.

L'engagement, le respect et la bonne humeur ont régné sur ce moment très convivial autour du sport. ■



LES PETITS SPORTIFS ET LES OLYMPIADES DU CENTRE DE LOISIRS

Le sport était également célébré pendant les vacances de printemps avec l'animation « Les P'tits sportifs » ouverte à tous et avec les olympiades du Centre de loisirs, lors desquelles les enfants étaient encadrés par les jeunes du Local Jeunes, là encore autour de défis sportifs. ■





LES ANIMATEURS DE LA COMMUNE : une équipe de



Les animateurs de l'école Poulatière



Les animateurs de l'école Clos Marchand



Les animateurs de l'école des Vignes

Le métier d'animateur est souvent vu comme un travail de loisir. C'est en fait un métier qui consiste à accompagner les enfants dans une ambiance festive. Cependant, cela ne se fait pas sans préparation. Être animateur demande beaucoup d'investissement et de travail.



Au périscolaire

Dans ce cadre, l'animateur est l'adulte référent des enfants. Il permet d'assurer la continuité pédagogique sur la journée et maintient le lien avec l'équipe enseignante et les parents.

Pas moins de 36 animateurs composent cette équipe de choc qui accompagne les moments clés de la journée de nos jeunes ismériens.

La journée commence très tôt pour certains, puisqu'un accueil est proposé dès 7 h 30. Puis vient la traditionnelle pause méridienne avec le temps de cantine lors duquel près de 520 enfants sont accueillis chaque jour. Nos animateurs prennent ensuite le relais de 16 h 15 à 18 h 30 pour finir la journée autour des devoirs ou de jeux.

Ces accueils à des moments attendus dans la journée de l'enfant nécessitent ainsi une lourde organisation aussi bien en termes d'activités proposées que de ressources humaines.

Une bonne coordination avec les équipes enseignantes est indispensable à la réussite de ces temps forts lors desquels les animateurs tissent des liens avec les enfants et instaurent une relation de confiance. De la sorte, les enfants évoluent dans un climat de sécurité affective.

Afin d'animer ces moments, il est demandé aux équipes d'animation de réfléchir à des thèmes d'activité et de prévoir un programme détaillé. La préparation nécessite beaucoup d'anticipation et se travaille par cycle. ■



choc !

Comme un métier « cool » où il suffit de divertir les enfants, animer c'est « donner de la vie, de la gaieté » mais être animateur demande de grandes qualités humaines, en amont.



Au centre de loisirs

Un animateur de centre de loisirs est un acteur clé dans l'épanouissement et le développement des enfants. Il intervient lors des vacances scolaires et les mercredis en proposant des activités ludiques et éducatives adaptées à chaque tranche d'âge.

L'animateur partage ses savoirs et ses passions à travers les activités proposées aux enfants. Il organise des temps forts et initie des découvertes tout en privilégiant le jeu.

Il organise aussi le « vivre ensemble » et suscite la participation de chacun pour assurer le bon fonctionnement du groupe.

Nos animateurs référents sont présents tous les mercredis et lors des vacances afin d'accueillir nos jeunes Ismériens.

Le centre de loisirs est doté de l'agrément nécessaire pour l'accueil de 100 enfants. Pour que l'accueil se passe bien tout doit être réfléchi et organisé : les thèmes, les activités, le matériel, les espaces, les intervenants extérieurs, les sorties, les décors, le montage des séjours l'été...

Les programmes d'animation sont donc travaillés bien en amont lors de réunions d'équipe. Une équipe constamment active pour proposer des programmes toujours très riches et diversifiés.

Lors du déroulement des sessions, les animateurs doivent mener leurs activités avec dynamisme, bonne humeur, rigueur, créativité, bienveillance tout en faisant preuve d'un grand sens des responsabilités afin d'éveiller et distraire les enfants tout en veillant à leur sécurité.



Les animateurs des petits du centre de loisirs



Les animateurs des grands du centre de loisirs



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Une commune qui va de l'avant.

Les investissements communaux des dernières années portent leurs fruits. Le printemps 2024 a vu se concrétiser des projets destinés à améliorer le quotidien de nos concitoyens et de nos agents.

Ainsi, la rénovation de la salle du Rozat, longtemps retardée a pu enfin être entreprise à l'automne 2023 et touche à sa fin.

Le fonctionnement de la salle devra être validée par la commission de sécurité courant juin avant une inauguration dont la date n'est pas encore arrêtée.

Les passants constatent déjà que, grâce au traitement des murs en pierre, le bâtiment a retrouvé le cachet typique du clos Faure qui abrite la mairie et la médiathèque.

La salle a, elle, grandement évolué et allie charme nouveau et espace réorganisé, technicisé, adapté à ses usages multiples.

Le Local Jeunes a quant à lui été remis à neuf dans des tons choisis par les jeunes et leurs animateurs qui bénéficieront également de la cour réaménagée, ombragée aux jours chauds par la nouvelle terrasse.

Ces évolutions ont mobilisé 950 000 €.

En entrée de village, c'est l'édification en cours du Centre technique qui témoigne des efforts de la commune pour reloger ses agents et leur matériel d'ici à 2025 dans un lieu unique très attendu qui libérera des terrains constructibles dont le besoin se fait pressant et l'absence coûteuse puisqu'elle nous vaut des pénalités importantes.

Béton de site et panneaux solaires, le bâtiment qui coûtera 5 millions d'euros, est innovant et ne déparera pas la vue remarquable de son site d'implantation.

Par la suite, en 2025, pour poursuivre les aménagements de l'Espace Bériot, un "pump track" très attendu lui aussi, pourrait faire partie d'un plus vaste projet visant à remodeler l'espace de façon plus ambitieuse. Il serait entre autres doté de jeux inclusifs.

Enfin, le projet d'agrandissement de l'EHPAD récemment présenté aux riverains se révèle une opération de grande envergure et d'une excellente qualité architecturale dont chacun pourra constater l'avancée dès 2026.

Dans un contexte difficile, nous continuons d'avancer au profit de tous. ■

La majorité municipale.

GROUPE DE LA MINORITÉ

Saint-Ismier, première du Top 12 des communes carencées en Isère.

Pour accroître et mieux répartir le parc social, l'article 55 de la loi SRU impose d'atteindre un quota de 20 ou 25 % de logements sociaux aux communes de plus de 3500 habitants situées dans des agglomérations ou des intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15000 habitants. Elles doivent également se soumettre à un objectif de répartition des logements produits : au moins 30 % de logements très sociaux "PLAI" et pas plus de 30 % de logements peu sociaux "PLS".

Pour les communes "déficitaires", un programme triennal de rattrapage est défini pour arriver au respect du quota en 2025. Elles subissent un prélèvement sur leurs recettes fiscales, proportionnel à leur potentiel fiscal et au nombre de logements manquants. Si une commune n'atteint pas les objectifs triennaux notifiés par le préfet en début de période, l'État peut prononcer sa "carence". Cet arrêté ouvre la possibilité de majorer jusqu'à 5 fois les pénalités annuelles et permet au préfet de reprendre à son compte les attributions Hlm, les droits de préemption urbain et les autorisations d'urbanisme du maire afin de produire du logement social sur la commune "carence".

Ainsi dans son article « Où sont les communes les plus sanctionnées pour leurs carences en HLM en 2024 », le Dauphiné libéré révèle que St-Ismier est la commune la plus carencée en Isère : 398.598 € en 2024 soit 56,55 €/habitant, loin devant Corenc (130.170 € - 31,45€/hab.), les prélèvements par habitant des autres communes carencées en Isère étant compris entre 19 € à Sassenage et 2,84 € à Seyssin (cf. article DL). Qui plus est, le 17 novembre 2023, un arrêté préfectoral prive le maire de signer les permis de construire des constructions collectives au-delà de 5 logements. Le maire de St-Ismier a déposé une requête en annulation de cette dernière décision, requête rejetée par le TA de Grenoble le 28 mars 2024.

Comment sortir de cette spirale infernale qui gruge le budget de la commune ? Le projet de PLU en cours d'élaboration pourrait apporter des solutions, mais il se heurte à son tour à des directives du SCOT et à l'application de la loi ZAN (zéro artificialisation nette) qui entraîne une perte de constructibilité de 15 ha !!

Autrement dit, la commune se trouve de plus en plus devant une impasse, et paye les conséquences des politiques menées dans les mandats successifs depuis plus de 20 ans. ■

Groupe de la minorité.

Christian PICARD, Birgit JOSSELINE, Odile STIVALET



Claudine Gellens

Conseillère municipale
déléguée chargée de la
communauté d'intérêt du
bassin de vie et des relations
avec les communes qui la
composent



Proximité...

Le Programme Local de l'Habitat 2024-2029, un chantier adapté aux besoins et enjeux du territoire

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communauté de communes Le Grésivaudan, en vigueur de 2013 à 2018, est un plan établi par l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) pour répondre aux besoins en logements, promouvoir le renouvellement urbain, favoriser la mixité sociale, et améliorer l'efficacité énergétique et l'accessibilité des logements. Ce programme est élaboré à partir d'un diagnostic des marchés du logement et de l'hébergement, suivi de la rédaction d'un document d'orientations et d'un programme d'actions.

La construction du PLH 2024-2029 s'est déroulée sur plusieurs mois, impliquant des ateliers thématiques et des rencontres avec les communes et les partenaires du secteur. La stratégie et les orientations ont été validées par délibération communautaire en septembre 2023.

Un diagnostic minutieux a d'abord été conduit par Laurence Théry vice-présidente Aménagement, Urbanisme et Habitat et son équipe, afin

d'identifier les attentes et de définir des orientations adaptées au besoin de logements correspondant aux « logements solos », à la demande croissante de familles mono parentales ou au recrutement d'emplois sur le bassin...

Le nouveau PLH est articulé autour de quatre axes, dix orientations et 15 fiches actions, visant notamment à développer un habitat de qualité, à réinvestir dans les logements anciens, à fluidifier les parcours résidentiels, à loger les publics spéci-

ifiques et à animer et évaluer le PLH en continu, avec l'objectif de produire 4 394 logements en mettant l'accent sur la qualité et la diversité de l'offre.

Le financement prévisionnel pour la mise en œuvre du PLH est estimé à environ 9,6 millions d'euros par an sur une période de 6 ans. Il comprend des investissements dans divers domaines tels que la stratégie foncière, la rénovation

des parcs de logements anciens et la production de logements sociaux.

Le PLH doit encore être soumis pour avis à l'Établissement Public de Schéma de Cohérence du Territoire de la Grande Région Grenobloise (SCOT) avant une nouvelle délibération communautaire et l'avis de l'État et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH). En dernier ressort, le Conseil communautaire proposera son adoption qui entérinera sa transmission aux personnes morales associées.

Parallèlement, deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) seront lancées pour favoriser

la rénovation du parc privé, offrant des aides financières aux propriétaires occupants et bailleurs, ainsi qu'un soutien en ingénierie et des financements aux copropriétés. Ces OPAH visent à promouvoir la rénovation énergétique, à lutter contre l'habitat indigne, à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, et à produire une offre de logements locatifs à loyers modérés. ■



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



Un site pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants

Monparcourshandicap.gouv.fr est un site Internet permettant de retrouver toutes les informations, ressources et interlocuteurs utiles pour connaître les droits, effectuer des démarches concernant les aides techniques et matérielles, la scolarité et les études supérieures, l'emploi et la formation, la vie intime, le consentement et la parentalité. ■



AIDES ET DÉMARCHES

AAH, AEEH, PCH, RQTH¹. Une rubrique pour faire le point sur vos droits, vos interlocuteurs privilégiés et les aides attribuées par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

1. L'AAH est l'allocation aux adultes handicapés, l'AEEH est l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, la PCH est la prestation de compensation du handicap et la RQTH est la reconnaissance de travailleur handicapé.



SCOLARITÉ ET ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vous vous posez des questions sur les différents parcours de scolarisation de votre enfant de la maternelle au lycée, les possibilités de poursuite d'études, les mesures de compensation du handicap, les démarches à effectuer... Mon Parcours Handicap vous répond.



VIE INTIME, CONSENTEMENT ET PARENTALITÉ

Cette rubrique vous informe sur les questions de vie intime et de sexualité, de parentalité, de violences sexuelles ainsi que sur les centres ressources INTIMAGIR, vos interlocuteurs privilégiés sur l'ensemble de ces sujets.

LA CANICULE NOUS CONCERNE TOUS, SOYONS ATTENTIFS !

Le CCAS de Saint-Ismier a pour mission de veiller aux personnes les plus fragiles et aux personnes isolées.

Les personnes âgées, vivant seules à leur domicile, peuvent s'inscrire sur un registre nominatif et ainsi bénéficier d'une attention particulière notamment en cas de canicule avérée. Les proches, les voisins et les familles des personnes âgées isolées et/ou en situation de handicap sont, par ailleurs, invités à les inscrire sur ce registre.

Épisode caniculaire, que faire ?

Lors de la survenue d'un pic de chaleur, les personnes vulnérables sont les premières concernées mais lorsque l'intensité de la chaleur augmente, tous, y compris les jeunes et les adultes en bonne santé, peuvent être impactés. Voici ce qu'il faut faire :

Voir ci-dessous le rappel des principaux conseils et gestes simples à adopter pour se protéger des effets néfastes de la chaleur.

Un numéro de téléphone national, « Canicule infos service » 0 800 06 66 66 est également mis en place par le ministère chargé de la santé du 1er juin au 31 août de 9 h 00 à 19 h 00, appel gratuit depuis un poste fixe. Ce numéro vert a pour mission, de répondre aux questions des appelants et de faire connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs. ■

i Pour plus de renseignements, contacter le CCAS au 04 76 52 52 25 ou par mail [social@saint-ismier.fr](mailto:social@ saint-ismier.fr)

Comment me protéger ?



Quels sont les effets de la chaleur ?



UN SITE D'INFORMATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LEURS PROCHES

Le site « pour-les-personnes-agees.gouv.fr » vous informe sur les aides, les droits et les solutions pour prévenir ou faire face à une perte d'autonomie.

Vous y trouverez notamment :

- les réponses à vos questions les plus fréquentes un annuaire des services et établissements utiles pour les personnes âgées

Ce service vous permet notamment de comparer le nombre et le type de chambres, les équipements, les services de soins et accompagnements ainsi que les prix mensuels d'hébergement.

Vous pouvez également accéder à un outil de simulation du reste à charge pour un mois d'hébergement en EHPAD. ■

i Informations : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr



Un site pour les personnes âgées et leurs proches

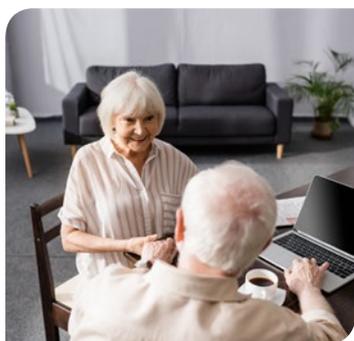
Le site « pour-les-personnes-agees.gouv.fr » vous informe sur les aides, les droits et les solutions pour prévenir ou faire face à une perte d'autonomie.

Vous y trouverez notamment :

- les réponses à vos questions les plus fréquentes
 - un annuaire des services et établissements utiles pour les personnes âgées :
 - un comparateur des prix, prestations et services proposés en EHPAD
- Ce service vous permet notamment de comparer le nombre et le type de chambres, les équipements, les services de soins et accompagnements ainsi que les prix mensuels d'hébergement. Vous pouvez également accéder à un outil de simulation du reste à charge pour un mois d'hébergement en EHPAD. ■

Informations :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr



« ANTICIPER SA FAÇON DE VIEILLIR NE FAIT PAS VIEILLIR PLUS VITE » !

Vous voulez rester le plus longtemps possible chez vous. C'est le souhait de toute personne qui commence à prendre de l'âge !

N'attendez pas d'avoir à agir dans l'urgence. En décidant aujourd'hui, vous pourrez demain rester maître de votre vie !

L'idéal est de réaliser, entre 70 ans et 80 ans, des travaux d'adaptation de son habitat et, si ce n'est pas possible, d'envisager un déménagement. Sans généraliser, au-delà de cet âge, il est plus difficile physiquement et psychologiquement de s'adapter aux changements nécessaires. Comment choisir où l'on va vieillir est expliqué dans **un guide pratique** de la Communauté de communes et du Département de l'Isère*.

Ainsi, pensez à ce que vous pouvez gagner dès maintenant en confort et en sécurité, en prévoyant dès aujourd'hui l'adaptation de votre habitat.

Depuis le 1er janvier 2024 « **MaPrimAdapt'** » a été mise en place par le gouvernement pour financer des travaux d'adaptation de votre logement : monte-escalier, aménagement de la salle de bains, installation d'une rampe d'accès...).

Par ailleurs, si vous avez 75 ans et plus et que vous appartenez à une caisse de retraite affiliée à AGIRC-

ARRCO, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic "Bien chez moi". Il vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire dans votre logement pour le rendre plus sûr et plus confortable.

Une participation de 15 € vous sera demandée pour bénéficier de la visite d'un ergothérapeute qui vous donnera des conseils.

Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès d'un conseiller au 0 810 360 560.

À savoir : Un crédit d'impôt est accordé pour les travaux d'adaptation du logement.

* Vous souhaitez un exemplaire papier du guide ? Rendez-vous au CCAS de Saint-Ismier.

Vous souhaitez consulter le guide en ligne : Rendez-vous sur le site du Grésivaudan : www.le-gresivaudan.fr / rubrique Démarches et services / Seniors. ■

i Pour plus d'informations vous pouvez contacter le CCAS au 04 76 52 52 25 ou par courriel : social@saint-ismier.fr.
Un rendez-vous pour mieux vous conseiller et orienter pourra vous être proposé !

VERS LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la communauté de communes le Grésivaudan et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère déploient le dispositif Prescri'Bouge.

Il s'adresse aux personnes de + de 60 ans mais aussi à celles et ceux qui ont une affection longue durée, ou qui présentent un ou plusieurs facteurs de risque (surpoids, obésité, hypertension artérielle). En quoi Prescri'Bouge consiste-t-il ?

Il assure un suivi de 2 ans pour la reprise d'une activité physique pérenne et adaptée par l'intermédiaire d'une professionnelle référente du dispositif sur le territoire.

Comment cela se passe-t-il ?

• 1- Un entretien téléphonique pour définir vos besoins, envies, disponibilités, budget ainsi que vos soucis de santé, le tout en toute confidentialité et dans le respect de vos données personnelles.

• 2- Un bilan de condition physique (force, souplesse, équilibre, endurance).

• 3- Des propositions d'essais de pratiques qui vous correspondent.

• 4- Un suivi régulier téléphonique pour prendre de vos nouvelles pendant 2 ans.

• 5- Un nouveau bilan de condition physique pour évaluer vos progrès.

Dans le cadre de Prescri'Bouge, les professionnels de santé qui vous suivent habituellement sont informés de votre prise en charge et vous pouvez, dès que vous vous sentez autonome dans votre pratique, mettre fin au dispositif. ■

i Comment en bénéficier ?
Contactez Manon Mottin au 06 11 33 53 95 ou par mail : mmottin@le-gresivaudan.fr





Guy Sisti, l'homme qui fait le succès du programme de l'Espace Agora

La fréquentation le prouve, sa programmation fait l'unanimité.

Mais qui donc est-il ?

Fils d'un ébéniste grand lecteur et résistant, Guy, suit des cours techniques à l'école Merlin Gerin et devient électromécanicien.

S'il visse alors des boulons sur une chaîne de montage, il ne néglige pas pour autant les livres que son père lui glisse : Camus, Diderot, Pascal... et écoute des chanteurs à texte : Brassens, Brel, Ferré...

Tenté par le professorat technique, il potasse les cours du CNED* et, reçu au CAPET** il ne donne pas suite...

Embauché au bureau d'études de Merlin Gerin, devant l'exemple d'un inamovible et tatillon collègue, image d'un avenir limité et sans passion, il change de voie.

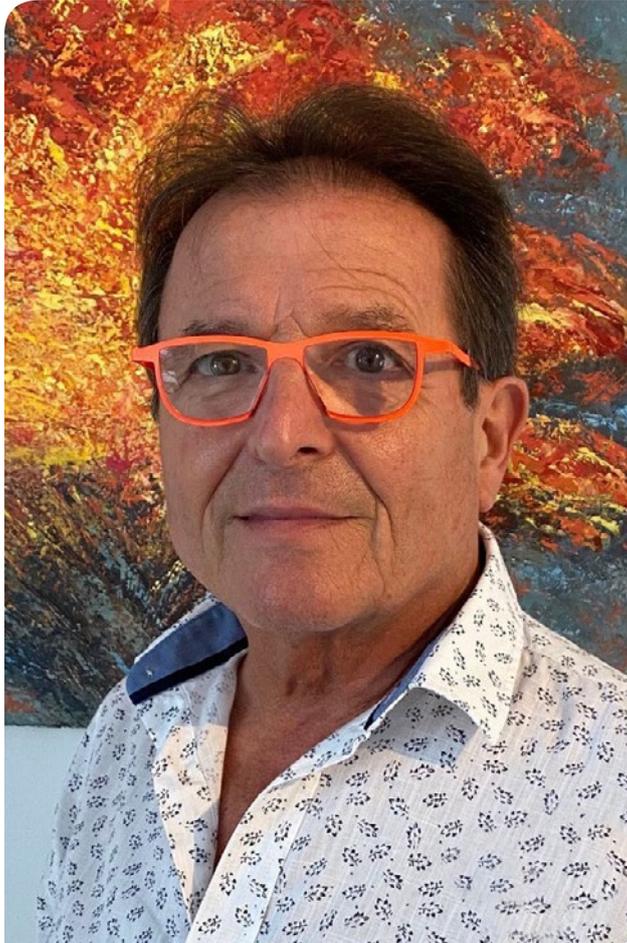
À Paris, Guy réussit des études de directeur d'équipement culturel. Une proposition d'embauche municipale... ne le séduit pas.

L'amoureux de Ferré et Brel qui se

sent aussi entrepreneur prend alors en charge l'antenne locale de Travail et Culture, association d'éducation populaire dédiée à l'accès de salariés aux œuvres artistiques. Il y reste 12 ans tout en développant en parallèle un service de Minitel gratuit et interactif "Grenoble Spectacles". Il crée également le magazine des spectacles du même nom. À l'Université, à 38 ans, il obtient un DESS de l'I.A.E. (Institut d'Administration des Entreprises).

En 1989, la direction du théâtre de Grenoble lui est proposée. Un vrai défi qu'il n'accepte que s'il garde le statut de salarié privé. Ses conditions : un contrat basé sur la confiance et carte blanche en termes de programme.

Son bilan : 62 000 spectateurs/an, 10 000 abonnés, 120 à 140 représentations dont des séries de 8 à 10 jours, avec du théâtre



classique, de l'opéra, du théâtre populaire, du boulevard, des têtes d'affiche d'envergure nationale mais aussi des acteurs locaux reconnus comme Yvon Chaix ou Serge Papagalli, Jean-Vincent Brisa... Une intelligente diversité qui fait mouche.

En 2005, les conditions du contrat de confiance sont caduques. Guy Sisti quitte la direction du Théâtre de Grenoble et crée une société de production de spectacles chargée de la programmation de grands théâtres en France et en Europe.

Élu à La Tronche, il gère un temps la salle de spectacle La Faiëncerie.

À Saint-Ismier, en 2016, le directeur de l'Espace Agora, Yann Bon, part en retraite et le maire, Henri Baile, offre à Guy Sisti de prendre la direction artistique de la programmation officielle de l'Agora qui accueille aussi des spectacles associatifs ou privés. Après examen des salles concurrentes, en tenant compte de la nécessité d'une complémentarité, la ligne artistique choisie est fondée sur l'histoire de la salle qui a toujours fait la part belle à la comédie, "Rire ne

rend pas idiot" nous dit Guy Sisti, à ceci près que la programmation se fait plus éclectique et s'ouvre au ballet, à la musique classique, aux grands auteurs... pour le plus grand bonheur de la municipalité et du public, l'Agora affichant complet à presque tous les spectacles proposés.

Ces choix éclairés résultent de l'activation d'un vaste réseau et d'un travail de repérage intense : 30 spectacles par an vus à Avignon entre autres...

Le secret de la réussite : Guy Sisti a toujours la flamme et regarde toujours vers l'avenir. D'ailleurs il pense déjà à la saison 2025-2026. ■



* Centre National d'Enseignement à Distance.

** Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique



Le succès de la médiathèque, tient à ses bénévoles

Lors d'un des rendez-vous des bénévoles de la médiathèque, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont remis la médaille de la ville à Nicole Méheux, bénévole fidèle depuis 35 ans de la médiathèque (portrait à découvrir dans le dernier Lien n° 72).

D'autres bénévoles qui œuvrent chaque jour au côté des agents de la médiathèque pour assurer le service au public ont également été remerciés en se voyant remettre un diplôme. ■



Les apprentis jardiniers sont de retour

Fort du succès de l'an passé, la médiathèque et le service des Espaces verts de la commune ont proposé de nouveau aux enfants un atelier de plantation et de fabrication d'épouvantails. Ils ont sagement écouté les conseils de Mathieu Broualier, agent aux services Techniques, sur la plantation de bulbes. Avant de mettre en pratique ce qu'ils venaient d'apprendre. ■



Histoires et création

La médiathèque a organisé en avril un de ses moments conviviaux si appréciés avec les enfants. Près de 60 jeunes ismériens ont ainsi participé au Temps des Histoires. Un événement, organisé plusieurs fois par an, qui permet d'écouter des histoires et de poursuivre par un atelier créatif. Le thème retenu, cette fois-ci, était le "goûter d'anniversaire". Chaque enfant est reparti après la lecture avec un cup cakes personnalisé. ■





Lectures au parc

Les bibliothécaires proposeront des séances de lectures d'albums aux enfants dans le parc de la mairie les **vendredis 12, 19 et 26 juillet à 10h30**. En cas de canicule ou de mauvais temps, les lectures auront lieu dans la médiathèque. ■

i **Vendredis 12, 19 et 26 juillet à 10h30.**
Entrée libre.



Coups de cœur de l'été

Les bibliothécaires enrichissent chaque mois les collections de livres par de nouvelles acquisitions en librairie. Elles proposeront sur table, début juillet, des sélections de titres pour tous les âges, à lire en vacances. ■

Nouveaux Jeux : des jeux de société et des disques vinyles récemment acquis continuent d'enrichir les collections alors venez les emprunter pour l'été ! ■

Horaires d'été de la médiathèque et fermeture estivale :

À partir du mardi 9 juillet et jusqu'au 31 août la médiathèque change ses horaires d'ouverture comme suit :

Mardi et vendredi : 16 h 30 à 19 h 00

Mercredi : 10 h 00 à 12 h 30 et 16 h 30 à 19 h 00

Jeudi : fermeture

Samedi : 10 h 00 à 12 h 30 ■

La durée du prêt en été

Le retour des documents empruntés à partir du 5 juillet est fixé au 5 septembre.

Nous vous rappelons qu'il vous est possible de réserver, à tout moment, les nouveautés, à partir de votre compte lecteur, sur le nouveau site Internet des bibliothèques du Grésivaudan : https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/accueil/carte_reseau

Si vous avez besoin d'aide pour réserver vos titres ou accéder à votre compte, l'équipe vous expliquera la procédure directement sur les ordinateurs publics de la médiathèque. ■

Fermeture annuelle de la médiathèque du 5 au 19 août 2024

Les boîtes de retour seront fermées durant la période de fermeture estivale





À PEINE BAISSÉ LE RIDEAU SE LÈVE DE NOUVEAU À L'AGORA !

Depuis plus de 30 ans, les spectacles, les ballets internationaux, les concerts, les one-man-shows, les pièces de théâtre classique, les comédies, historiques ou dramatiques s'enchaînent dans la programmation des saisons culturelles de l'Espace Agora. De grands noms de la scène française sont passés sur les planches ismériennes ainsi que d'illustres inconnus qui ont depuis percé dans le domaine artistique.

La saison 2023-2024 qui s'est clôturée en avril a été un véritable succès. Voici quelques chiffres qui résument la bonne santé de la salle de spectacles : 19 grandes dates, plus de 5300 spectateurs, un taux de remplissage de 95 % en moyenne... Ces excellents résultats vont dans le sens des dernières saisons culturelles de Saint-Ismier.

La saison 2024-2025 s'annonce aussi riche que les précédentes avec de la danse classique avec Le Lac des cygnes, du théâtre avec L'école des femmes, de la magie avec Kévin Micoud, du théâtre de comédie avec Le prénom, de l'humour avec Olivier de Benoist...

Vous souhaitez en savoir plus sur la programmation ? Vous pouvez la découvrir en feuilletant le dépliant joint au magazine municipal et/ou

vous rendre à **la soirée de présentation le lundi 10 juin à 18h45 à l'Espace Agora.**

La billetterie ouvrira le lendemain dès 7h00 sur agora-saint-ismier.fr ainsi qu'à l'accueil de la mairie à partir de 9h00. ■

i La billetterie ouvrira le 11 juin sur agora-saint-ismier.com ainsi qu'à l'accueil de la mairie.



Spectacles de la programmation 2024/2025 de l'Espace Agora

Exposition photo

Ewen Brun, jeune Ismérien de 19 ans, passionné de photo depuis son plus jeune âge, vous propose du **3 JUIN AU 30 AOÛT** une exposition de ses photographies préférées réalisées avec un appareil photo argentique
Exposition à découvrir dans la salle des mariages de la mairie.
Entrée libre ■



VOILÀ L'ÉTÉ, VOILÀ L'ÉTÉ...

On aperçoit le soleil, les nuages filent et le ciel s'éclaircit*... Venez chanter, danser, vibrer, faire la fête. À Saint-Ismier, l'arrivée de l'été se fera en musique dès son 1er jour !

Vendredi 21 juin, à partir de 19 h 00, vous aurez le choix entre deux scènes et deux ambiances. Il vous sera proposé d'écouter différents styles de musique, des chansons d'hier et d'aujourd'hui dans le parc de la mairie ou sur la place de l'église.

Cette année, Stéfany Ridel viendra enflammer la grande scène avec ses musiciens. L'auteure, compositrice interprétera ses propres chansons mais reprendra aussi les meilleurs tubes des années quatre-vingt à nos jours et nous fera danser tout au long de la soirée dans un rythme dynamique, convivial et familial.

Des artistes amateurs aux grandes qualités musicales et techniques vous proposeront un très beau récital sur la deuxième scène.

Joignez l'utile à l'agréable pour encore plus de convivialité, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ismier vous proposera de quoi vous désaltérer et certains de nos commerçants de quoi vous restaurer.

*Paroles de la chanson « Voilà l'été » des Négresses vertes. ■

LE SPORT EN FÊTE

Commune labellisée « Terre de Jeux 2024 », Saint-Ismier s'inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques 2024. À quelques semaines du début de la compétition internationale à Paris, la commune met en avant différentes disciplines sportives qu'il sera possible de découvrir et d'essayer.

Vendredi 14 juin de 17 h 30 à 21 h 30, la troisième édition de la fête du sport rassemblera sur un même lieu, le complexe François-Régis Bériot, plus d'une dizaine de disciplines praticables à Saint-Ismier ou dans la vallée du Grésivaudan.

Une bonne occasion pour découvrir sur place et sur un site approprié : le football, le baby-hand, le tir à l'arc, le judo, le rugby, le football, l'escalade (pour petits et grands)

Aurélien Fontenoy, vice-champion du monde trial, sera également présent et proposera une démonstration spectaculaire de sa discipline.

La fête du sport, c'est le rendez-vous entre amis ou en famille de la mi-juin ! ■



LES CORDES EN FÊTE



i Programmation complète du festival sur : www.musiquedanslegresivaudan.net

Fort du franc succès de sa 32e édition en 2023, **le Festival Musique dans le Grésivaudan** sera à nouveau un rendez-vous artistique incontournable pour tous les mélomanes et néophytes de toutes générations, le lundi 1^{er} juillet à l'église. Cet opus 2024 fusionnera tradition, innovation et excellence en célébrant quatre siècles d'histoire de la musique dans sa richesse et sa diversité !

Parmi les temps forts, nous avons la chance à Saint-Ismier d'accueillir lors d'une soirée, Élise Bertrand, jeune virtuose du violon « Révélation aux Victoires de la Musique 2024 », compositrice prolifique et déjà reconnue sur les plus belles scènes internationales. Elle sera entourée de solistes exceptionnels maîtrisant chaque nuance des textes musicaux. Du lyrisme bouleversant de Jean Cras, un des compositeurs français du 19e siècle les plus attachants, encore à découvrir, au fameux Sextuor de Brahms, op.18, mariage parfait d'élégance classique et d'intensité romantique, la soirée révèle également une pièce originale d'Élise poussant les interprètes dans leurs derniers retranchements ! Une belle soirée musicale en perspective qui sera précédée d'une présentation aux élèves de la CM de la commune.

Billetterie : par téléphone au 07 65 80 02 de 14 heures à 18 heures du lundi au vendredi, à l'entrée du concert : trois quarts d'heure avant l'horaire du concert, paiement par chèque ou espèces uniquement. ■

UNE TOILE DANS LES ÉTOILES

Sous les étoiles, à la fraîche ou les pieds dans l'herbe du parc de la mairie, le début de l'été à Saint-Ismier se fête sur grand écran et en plein air. Comme chaque année, la ville en collaboration avec la Communauté de communes organise "Cinétoiles" une projection gratuite d'un film grand public et de qualité dans une ambiance familiale. Ce rendez-vous de début de vacances se déroulera le mardi 2 juillet dans le parc de la mairie. Dès 17h00, de nombreuses animations seront proposées aux enfants tout en vous laissant le loisir de pique-niquer. À 21h45, au moment où la nuit s'installe, vous assisterez à la projection du film **Le Petit Piaf*** de Gérard Jugnot avec Marc Lavoine, Soan Arhimann

* Synopsis : Dans un village de La Réunion, Nelson, 10 ans, rêve de devenir un grand chanteur et d'ainsi rendre fière sa mère qui l'élève seule. Après avoir postulé à l'émission télévisée Star Kids avec l'aide de ses amis Mia et Zizou, il décide de trouver un coach pour préparer son concours. Par chance, Pierre Leroy, chanteur célèbre à la carrière en berne, est en tournée sur l'île. Mais le courant passe difficilement entre Pierre, solitaire et désenchanté, et Nelson fier et obstiné. Leur seul point commun, l'amour du chant. Sera-t-il assez fort pour les rapprocher ? Assez fort pour que Nelson renoue avec sa mère et que Pierre retrouve l'envie de ses débuts ?

Durée du film : 1h35 min. ■





AGENDA

Juin

jusqu'au 30 AOÛT

EXPOSITION PHOTO

→ *Salle des mariages, Mairie de Saint-Ismier*



dimanche 9 juin

De 8h00 à 18h00

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

→ *Espace Agora*

lundi 10 juin

18h45

**SOIRÉE DE PRÉSENTATION
DE LA SAISON CULTURELLE
2024-2025**

→ *Espace Agora*



Gratuit

mardi 11 juin

**OUVERTURE DE LA
BILLETTERIE DE LA SAISON
CULTURELLE 2024-2025**

En ligne sur www.agora-saint-ismier.com à partir de **7h00**

→ *À l'accueil de la mairie à partir de 9h00*

vendredi 14 juin

À partir de 17h30-21h30



FÊTE DU SPORT

→ *Complexe sportif F.R. Bériot*

Gratuit

vendredi 14 juin

19h30

**CONCERT DE GALA DE
L'AMZOV**

→ *Espace Agora*

mardi 18 juin

19h00

**CÉRÉMONIE APPEL DU 18
JUN**

→ *Mémorial Doyen Gosse*

vendredi 21 juin

À partir de 19h00

FÊTE DE LA MUSIQUE

→ *Centre village*

Gratuit

www.musiquedanslegresivaudan.net

Juillet

lundi 1^{er} juillet

20h30

**MUSIQUE DANS LE
GRESIVAUDAN**

" Les cordes en fête "

→ *À l'église*

mardi 2 juillet

CINÉTOILES

Animations à partir de **17h30**
suivies du film *Le petit piaf* à **21h45**

→ *Parc de la Mairie de Saint-Ismier*

Gratuit

vendredis

12, 19 et 26 juillet

10h30

**LECTURES DANS LE PARC
DE LA MAIRIE AVEC LES
BIBLIOTHÉCAIRES DE LA
MÉDIATHÈQUE**

Entrée libre

Août

samedi 31 août

9h00-12h00

FORUM DES ASSOCIATIONS

→ *Espace Agora*

